

Compte rendu de la 4^{ième} assemblée générale de l'Association des retraités/es de la TÉLUQ (ARTÉLUQ) tenue jeudi 26 novembre 2015 à 17 h 00, par vidéoconférence, dans les bureaux de la TÉLUQ à Québec et à Montréal.

Étaient présents...

À Québec :

Bédard, Roger
Brulotte, Raymond
Cyr, Yolande
Dion, Jean-Marc
Houle, Jean-Marc
Laprise, Colette
L'Archevêque, Denise
L'Heureux, Madeleine
Lebel, Céline
Marchand, Rénald
Marquis, Clément
Masson, Jeanpierre
Mercier, Mario
Naud, Gaétan
Thibault, Pauline

À Montréal :

Bilodeau, France
Charpentier, Denise
Gagnon, Colombe
Plamondon, Nicole

Denise l'Archevêque préside cette assemblée qui a débuté à 17h 52¹. La présidente demande un moment de silence et de recueillement pour madame [Ginette Ferron](#) qui est décédée à Québec à l'âge de 73 ans : elle était la conjointe de feu monsieur Pierre Patry.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Jean-Marc Houle, appuyée par Madeleine L'Heureux, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Compte rendu de la 3^{ième} assemblée générale du jeudi 20 novembre 2014

Points à corriger à la page 4 : Françoise Connelly au lieu de François Connelly; 1^{er} avril 2013 au lieu de 1^{er} avril 2014.

2.1 Adoption du compte rendu

¹ L'assemblée a d'abord reçu madame Louise Boucher qui est venue nous entretenir de la TÉLUQ.

Sur la proposition de Rénauld Marchand, appuyée par France Bilodeau, le compte rendu corrigé est adopté à l'unanimité.

2.2 Affaires en découlant

Les principaux points des affaires en découlant seront traités dans le rapport annuel 2014-2015.

3. L'ARTÉLUQ en 2105

3.1 Rapport annuel 2014-2015

Membership : pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015, l'ARTÉLUQ comptait 56 membres, soit 49 retraités et sept conjoints. À ce jour, 34 retraités et quatre conjoints ont renouvelé leur adhésion. Une carte de membre, réalisation du trésorier Raymond Brulotte, a été émise en septembre 2014.

Communications : 39 courriels ont été envoyés, 30 à tous, six uniquement aux retraités de la grande région de Québec et trois uniquement aux retraités de la grande région de Montréal.

Activités : les membres du conseil d'administration, avec la collaboration de membres, ont fait en février le bilan des activités passées et ont dressé un calendrier d'activités pour l'année 2015-2016. Denise L'Archevêque fait état des activités passées ainsi que d'un projet de calendrier d'activités pour l'année 2015-2016, calendrier qui sera diffusé aux retraités par le secrétaire.

Denise L'Archevêque tient à remercier les membres du conseil d'administration qui ont coordonné certaines activités ainsi les collaborateurs impliqués activement : Céline Lebel, Jeanpierre Masson, Ginette Martin, Jean-Marc Houle, Pierre Le Gallais, Pauline Thibault, Colombe Gagnon et Jean-Marc Perreault.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises. Certains projets sont encore « sur le feu » : un feuillet explicatif à remettre à chaque nouveau retraité de la TÉLUQ via le Service des ressources humaines. Un comité composé de Michel Madden, Jean-Marc Dion et Denise L'Archevêque sont actuellement à

l'œuvre pour la conception d'un site Web. La conservation des documents de l'Association se fera via un compte Dropbox et en partie sur le futur site Web².

4. FRUQ : informations sur les dossiers en cours³

Gaétan Naud étant dans l'obligation de quitter plus tôt, il a été convenu d'intervertir la partie Régime de retraite (point 5 de l'ordre du jour) au point 4.

Régime de retraite : Gaétan Naud fait état des faits saillants du rapport annuel du RRUQ au 31 décembre 2014.

- Rendement brut des placements de 11,33 %.
- Actif sous gestion de 3,4 milliards.
- L'estimation du ratio de capitalisation au 31 décembre 2014 est égale à 99,4 %.
- Solvabilité en baisse à 74,3 %.
- Rendement de la caisse de retraite au 13 novembre est de 5 %.
- Capitalisation au 15 mai à 103 %.
- Le passif des retraités représente 48 % du passif total.
- La pleine indexation est accordée sur les rentes en versement pour le service avant 2005.
- La pleine indexation des rentes en versement pour le service après 2005 est suspendue en raison de l'existence d'un déficit de capitalisation, elle a été accordée jusqu'au 30 juin 2009.
- Le taux de cotisation au Régime a été augmenté à 21,3 % du salaire en date du 1^{er} janvier 2015.

Le projet de loi no 75, soit la *Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives*, a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 novembre. Notre régime ne devrait pas être affecté par cette restructuration.

Une consultation est mise en place par le gouvernement à compter du 1^{er} décembre. L'Université du Québec sera consultée le 9 février. Messieurs Gaétan Naud et Raymond Brulotte élaboreront, au nom de la FRUQ, un mémoire en fonction de cette consultation. Gaétan Naud entend également participer à la consultation.

Assurances vie et collective⁴ : Denise L'Archevêque informe les membres qu'il existe un dossier sur les [Assurances collectives](#) sur le site Web de la FRUQ, dossier sous la

² Jean-Marc Dion donne à l'Assemblée un aperçu de ce que pourrait être le futur site Web : en-tête ICI l'ARTÉLUQ, liste des menus, widgets de la barre latérale ainsi que quelques fonctionnalités telles les commentaires, une section « pour nous joindre ». Jean-Marc Dion prévoit le diffuser sur le Web vers la fin du printemps.

³ Deux sujets d'information sur ce point : régime de retraite et assurances vie et collective.

⁴ Ce segment d'information a été traité à la suite du point 5 de l'ordre du jour.

responsabilité de monsieur Pierre Laplante avec qui il est possible de communiquer en tout temps. Il est même possible d'organiser une séance d'information avec lui si plusieurs en font la demande.

Cotisation de la FRUQ : elle est actuellement de 4\$ par membre en règle d'une association. La cotisation sera réduite de 2\$ cette année étant donné que les coûts de déplacement de certains responsables d'associations de régions périphériques ont grandement diminué.

Activités inter-associations : lors de l'Assemblée générale annuelle du 10 novembre dernier, le dossier des activités inter-associations a été mis à l'ordre du jour. Un questionnaire a été présenté aux conseils d'administration des associations. Débat à suivre.

5. États financiers pour l'année 2015

5.1 États financiers pour l'année 2015 (dépôt sur place)

Raymond Brulotte présente les grandes lignes des états financiers couvrant la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 :

- Revenus : adhésion des membres (56) pour des revenus de 1 425,00 \$.
- Dépenses : l'ensemble des dépenses totalise 1 042, 31 \$ soit : 399,90 \$ pour des activités organisées par l'Association, 317,01 \$ pour des contributions à des activités externes (deux événements de golf UQ) et 325,40 \$ pour des frais administratifs (frais bancaires, cotisation FRUQ). La contribution de l'Association aux activités des membres a varié entre 15 % et 40 %. Aucun des membres du conseil d'administration n'a demandé un quelconque remboursement de dépenses.
- Résultat d'exercice au 31 août 2015 : un surplus d'opération de 382,69 \$.
- Encaisse : 1 681, 20 \$, pour une situation financière intéressante.

5.2 Rapport du vérificateur interne

Jean-Marc Houle devait vérifier les états financiers mais le trésorier n'a pas pu le rencontrer.

Sur proposition de Céline Lebel, appuyé par Madeleine L'Heureux, les états financiers sont adoptés sous réserve d'un avis favorable du vérificateur interne. Céline Lebel demande à ajouter une motion de félicitations au trésorier.

6. Postes à combler au Conseil d'administration

Les mandats de deux ans des postes suivants se terminent cette année : présidence, vice-présidence Montréal, secrétariat et direction Montréal. Ces postes sont à combler.

Céline Lebel agit comme présidente d'élection, après avoir demandé l'accord de l'assemblée. Non admissible à un poste à combler, puisqu'elle agit à titre de présidente d'élection, elle ajoute qu'il est possible d'intervertir des postes si certaines personnes déjà nommées désirent en changer. Elle précise également que c'est une élection poste par poste.

<i>Poste à combler</i>	<i>Représentant/e actuel/le</i>	<i>Poursuite</i>
Présidence	Denise L'Archevêque	Non
Vice-présidence Montréal	France Bilodeau	Oui
Secrétariat	Jean-Marc Dion	Oui
Direction Montréal	Nicole Plamondon	Oui ⁵

Un poste est à combler, celui de la Présidence. France Bilodeau propose Rénald Marchand. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Céline Lebel demande à Rénald Marchand s'il accepte la proposition. Celui-ci signifie son accord.

Un poste de Direction Québec, vacant puisque Rénald Marchand en était le représentant, est maintenant à combler. Rénald Marchand propose Denise L'Archevêque. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Céline Lebel demande à Denise L'Archevêque si elle accepte la proposition. Celle-ci signifie son accord.

Céline Lebel félicite, au nom de l'Assemblée, les nouveaux élus.

7. Varia

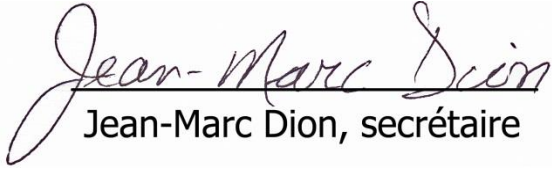
Rénald Marchand préside ce point, d'abord en remerciant les membres présents pour la confiance manifestée, puis en remerciant Denise L'Archevêque pour le travail accompli, notamment pour la relance de l'Association. Rénald Marchand en profite pour inviter les membres à « rester solidaire de leur association ».

Rénald Marchand propose ensuite une discussion, sorte de post-mortem de la rencontre tenue en début d'Assemblée avec madame Louise Boucher.

⁵ Jusqu'à ce qu'un/e remplaçant/e lui soit trouvé.

8. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Réналd Marchand, appuyée par Jeanpierre Masson, l'assemblée est levée à 19h35.



Jean-Marc Dion, secrétaire